



## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 30 janvier, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

**Présents** : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Christophe GUITTON, Olivier VORMS, Luc ROSSET, François FOSSOUX.

**Absente excusée** : Milène BOURNAY (pouvoir à Olivier VORMS)

**Secrétaire de séance** : Jean-François BOCQUET

---

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

Après avoir répondu aux différentes questions des élus sur les éléments composant le Budget Principal ainsi que les taux des 4 taxes, Monsieur le Maire leur propose de voter les délibérations budgétaires.

### 1-Vote des délibérations

#### 2012-25 : **vote des 4 taxes communales**

Monsieur le Maire, rapporteur, donne lecture des différents taux relatifs aux taxes communales et les recettes qui en découleront. Les taux 2012 proposés sont les suivants :

Taxe d'habitation : **16,40**

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **10,84**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **49,34**

CFE : **19,14**

Les élus approuvent les taux des différentes taxes communales à l'unanimité.

#### 2011-26 : **Budget Principal**

Le budget principal est proposé comme indiqué ci-dessous :

Fonctionnement dépenses et recettes : **471732,83 euros.**

Investissement dépenses et recettes : **607492,13 euros**

Les élus approuvent le Budget Principal 2012 à l'unanimité.

Fin de la réunion à 23h00